

**Maître Gabrielle GERVAIS de LAFOND, avocat associée de la SCP D'AVOCATS ACALEX, société d'avocats au barreau de la CHARENTE, 375 ter avenue de Navarre à 16000 ANGOULEME (Tél : 05 45 90 10 00 – Fax : 05 45 95 58 47)**

**Maître Luc ROBERT, Avocat associé de la SELARL L. ROBERT & ASSOCIES  
6 rue Lalande - BP 60145 - 01004 BOURG-EN-BRESSE CEDEX  
Tél : 04.74.24.77.66 – Mail : selarl@avocatsconseil-bourg.com**

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT  
d'une MAISON d'HABITATION MITOYENNE  
sis CHILLAC (16480), 3 chemin du Gabout  
SUR LA MISE A PRIX DE **44.000 €** (quarante quatre mille euros) outre charges**

**ADJUDICATION LE MERCREDI 20 MARS 2024 à 09 Heures 30**  
à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire d'ANGOULEME (Charente),  
au Palais de Justice de ladite ville, **Place Francis Louvel – 16000 ANGOULEME.**

Cette vente est poursuivie à la requête de la Société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, SA à conseil d'Administration au capital de 124.821.566,00 € dont le siège est 39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 PARIS, identifiée au SIREN sous le n° 379 502 644 et immatriculée au RCS de PARIS, venant aux droits de la société **SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE CENTRE OUEST suite à une fusion absorption en date du 1<sup>er</sup> mai 2016**, ayant pour avocat constitué la **SCP D'AVOCATS ACALEX**, représentée par **Maître Gabrielle GERVAIS de LAFOND**, et pour avocat plaidant la **SELARL L.ROBERT ET ASSOCIES**,

---

**DESIGNATION DES BIENS A VENDRE**

**Sur la commune de CHILLAC (Charente), 3 chemin du Gabout, cadastré sous les références section ZC numéro 115, « Les terres Froides » pour 09a 18ca et section ZC numéro 117 « 7 b rue Lamartine » pour un total de 04a 78ca:**

Une maison d'habitation mitoyenne sur sa partie droite, d'une superficie totale habitable de 160,56 m<sup>2</sup> élevée sur deux niveaux constituée :

- d'un rez-de-chaussée avec une cuisine équipée (20,01 m<sup>2</sup>), un séjour (29,34 m<sup>2</sup>), une salle de bains (16,83 m<sup>2</sup>), 2 chambres (16,97 m<sup>2</sup> et 22,55 m<sup>2</sup>), buanderie (12,95 m<sup>2</sup>), dressing (4,55 m<sup>2</sup>) et débarras (6,37 m<sup>2</sup>)
- d'un étage avec 2 chambres (13,05 m<sup>2</sup> et 6,88 m<sup>2</sup> Loi carrez) et une mezzanine (9,96 m<sup>2</sup>)

outre abri de jardin, jardin d'agrément, terrasse et le terrain attenant

Chauffage assuré par une pompe à chaleur, un insert des convecteurs électriques.  
Système d'assainissement individuel non conforme.

**Biens inoccupés suivant PV de description du 16 janvier 2023.**

**Une visite des lieux sera effectuée par la SCP TALBOT, commissaires de justice à CONFOLENS (16) les mercredis 21 février 2024 et 27 février 2024 à 14H30. (Contacter l'étude au 05.45.84.06.64 pour confirmation des RDV de visite)**

---

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de la CHARENTE et avec remise préalable obligatoire de la somme minimum de **4.400 €**, par un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier séquestre. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution d'ANGOULEME (RG n°23/00098) ou au cabinet de l'avocat poursuivant ainsi que sur les sites internet : <https://www.avocatsconseil-bourg.fr> et <https://www.avoventes.fr>